

Voici un message à l'intention des parents et des tuteurs au sujet de la loi sur la cybersécurité.  
Ce message provient du gouvernement de la Nouvelle-Écosse.



## Message aux parents et aux tuteurs au sujet de la cybersécurité

La croissance rapide de l'utilisation des téléphones intelligents et des médias sociaux, ainsi que le caractère anonyme du monde virtuel, ont entraîné de plus en plus de possibilités de cyberintimidation et de diffusion d'images intimes sans consentement. L'impact de ce type de comportement sur les victimes peut être profond.

Il est important pour vous et vos enfants d'avoir accès à des services de justice et aux services de soutien dont vous avez besoin pour réagir à un tel comportement.

La loi sur les images intimes et la cybersécurité (Intimate Images and Cyber-Protection Act) a été adoptée en réaction à ces enjeux qui sont de plus en plus courants. Elle offre aux victimes du soutien et des options autres qu'une poursuite criminelle.

Les victimes ont maintenant accès à des services gratuits de résolution de conflits, y compris des conseils, des négociations, la médiation et des pratiques de justice réparatrice. Les victimes peuvent également obtenir une ordonnance de protection du tribunal qui ordonne aux présumés contrevenants de cesser l'activité, de supprimer une page Web ou de ne pas communiquer avec la victime, et qui permet d'obtenir une indemnisation.

L'unité CyberScan de la province peut aider les victimes à comprendre leurs options et à s'y retrouver dans le système juridique.

Un guide pratique au sujet de la loi, ainsi que des exemples de formulaires se trouvent au [novascotia.ca/cyberscan/fr](http://novascotia.ca/cyberscan/fr). Pour obtenir des renseignements juridiques et un renvoi à un avocat, vous pouvez aussi consulter le site Web de la Legal Information Society of Nova Scotia au [www.legalinfo.org](http://www.legalinfo.org) (en anglais seulement).

Si vous ou votre enfant souhaitez parler à un membre de l'équipe CyberScan, composez le 902-424-6990 ou le numéro sans frais 1-855-702-8324.

Cordialement,

L'hon. Mark Furey,  
Procureur général et ministre de la justice

L'hon. Zach Churchill  
Le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance